

Conservatoire de Limoges : inscriptions en ligne 2022-2023 du 16 mai au 10 juin

Les inscriptions pour la saison 2022-2023 du Conservatoire à rayonnement régional de Limoges se dérouleront du lundi 16 mai au vendredi 10 juin sur le site internet du Conservatoire conservatoire.limoges.fr. Au Conservatoire de Limoges, quatre spécialités sont enseignées : la musique, la voix, la danse et le théâtre.

Les débutants sont accueillis directement ou après passage d'un test :

- Directement sans passage de tests :
 - en éveil pour les enfants de 6 ans
 - en danse pour les enfants de 7 ans en année d'initiation
 - en musique dès l'âge de 7 ans
- Après passage d'un test ou concours :
 - en danse pour les enfants de 8 ans en première année d'apprentissage
 - en théâtre à partir de 15 ans
 - en filière voix dès 8 ans

Les nouveaux élèves ayant déjà une pratique dans la discipline choisie seront invités à se présenter à un concours d'entrée afin de déterminer le niveau dans lequel ils peuvent être accueillis sous réserves des places disponibles. Vous retrouverez toutes les dates des tests et concours sur le site internet du Conservatoire dans la rubrique "Le conservatoire / Inscriptions-Réinscriptions".

Le conservatoire élargit son offre pour les adultes :

Si vous êtes adulte et débutant, vous pouvez découvrir la pratique en ensemble en rejoignant à la rentrée prochaine les ensembles de cors, de saxophones ou de luths.

Vous avez 2 ou 3 années de pratique ? Un orchestre composé d'instrumentistes à vent et de percussionnistes démarre à la rentrée prochaine. Sans nul doute une belle expérience collective et artistique à vivre.

Afin de garantir l'accessibilité à l'enseignement artistique pour tous, le Conservatoire propose des tarifs qui tiennent compte du quotient familial.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service de la scolarité du Conservatoire au 05 55 45 95 62 / 95 78 / 95 61 ou par mail à crr.scolarite@limoges.fr. Plus d'infos sur conservatoire.limoges.fr.